

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

**AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSINÉE, QUE :**

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mercredi 25 octobre 2023 à 15h30, se tiendra à l'hôtel de ville situé au 1281 chemin du Lac-Supérieur. Conformément à l'article 56 du Code Municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Établissement des sous-catégories d'immeubles non résidentiels
4. Autorisation ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSP)
5. Soumission - Réfection urgente du toit de l'hôtel de ville
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la séance extraordinaire.

Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 240 559 922 510

Code secret : wZTCrb

[Télécharger Teams](#) | [Rejoindre sur le web](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Donné à Lac-Supérieur, ce 23^e jour d'octobre 2023



Anne-Marie Charron
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe